



Courrier envoyé à DRH/D, SG/D et au DGA le 15 novembre 2024

Interpellation sur le sujet des contractuel.les à Météo-France

Bonjour,

Les collègues contractuel-les destinataires depuis peu de nouveaux contrats venant modifier la structure de leur rémunération manifestent un peu plus chaque jour auprès des organisations syndicales leur incompréhension et leur inquiétude sur les conséquences des modifications apportées à leurs contrats.

Les quatre organisations syndicales de Météo-France vous interpellent aujourd'hui sur cette procédure qui semble concerner les contractuel-les en CDI, et ce sans information préalable suffisamment explicative de la part des services RH. Cela est d'autant plus surprenant qu'une CCP et une réunion sur le guide de gestion des contractuel-les sont programmées début décembre, et que les éléments précis sur part fixe et part variable de la rémunération ne sont pas explicités clairement dans la nouvelle mouture du guide qui nous a été transmise le 7 novembre – sans aucune note explicative d'ailleurs sur les modifications apportées par rapport à la version en vigueur.

Nous considérons que cette modification de la structure de rémunération des contractuel-les qui s'applique de manière collective doit faire l'objet de discussions et d'accompagnement dans le cadre du dialogue social avant toute mise en oeuvre. Nous avons d'ores et déjà des interrogations sur les impacts en matière d'évolution future de la rémunération, sur la protection sociale associée, etc.

Enfin, nous tenions à vous informer que la démarche est perçue comme une régression qui pourrait être importante. Il s'en suit une vive inquiétude, voire de la colère. Un besoin de clarification rapide nous semble important.

Nous inciterons donc l'ensemble des personnels concernés à ne pas signer les nouveaux contrats tant que cette phase de dialogue n'aura pas eu lieu.

Salutations respectueuses

Les organisations syndicales CFDT-Météo, CGT-Météo, FO-Météo, et Solidaires-Météo